

RAPPORT DE MISSION EN COTE D'IVOIRE (II-24 Février 1980)

Ministère de la Coopération

INSEE

OBJET DE LA MISSION

Une enquête démographique s'est déroulée sur l'ensemble du territoire de la Côte-d'Ivoire de mars 1978 à août 1979. Elle a comporté 3 passages successifs dans le même échantillon à 6 mois d'intervalle, et a été suivie d'une "campagne de vérification" qui a eu lieu en septembre 1979.

L'ensemble du pays était divisé en 5 grandes strates, l'échantillon avait été tiré en utilisant comme base de sondage les résultats du recensement de 1975.

L'effectif "a priori" de l'échantillon (population au recensement) était ainsi réparti :

|                  |         |
|------------------|---------|
| Savane rurale :  | 41 000  |
| Forêt rurale :   | 41 000  |
| Savane urbaine : | 38 000  |
| Forêt urbaine :  | 40 000  |
| Grand Abidjan :  | 40 000  |
|                  | <hr/>   |
|                  | 200 000 |

Les strates rurales étaient subdivisées en 15 sous-strates (7 en savane, 8 en forêt).

La mission faisant l'objet du présent rapport, fait suite à deux autres que j'ai effectuées en Côte-d'Ivoire à l'occasion de cette enquête :

La première (février-mars 1977) avait pour objet l'élaboration du plan de sondage.

Au cours de la seconde (février 1979), il s'agissait de faire le point sur les résultats du premier passage, pour lequel les premiers états informatiques étaient disponibles, alors que les travaux de collecte du deuxième passage étaient sur le point de s'achever.

Je renvoie à ce sujet au rapport de mission que j'ai rédigé à mon retour. L'impression générale était que les résultats étaient décevants et que le travail sur le terrain s'était déroulé dans des conditions fort critiquables.

Le symptôme le plus éclatant était que les estimations déduites des résultats du premier passage conduisaient à des évaluations de la population inférieures aux chiffres du recensement qui s'était déroulé trois ans auparavant.

Ce fait -pourtant aveuglant- avait été purement et simplement ignoré -pour la simple raison qu'aucun contrôle, si sommaire soit-il- n'avait eu lieu, faute d'avoir effectué au fur et à mesure, les totalisations manuelles les plus élémentaires.

Une remarque analogue pouvait être faite à propos des taux bruts de mortalité obtenus (à partir d'interrogatoires rétrospectifs classiques) dans les différentes strates et sous-strates et dont, en général, le niveau était incroyablement bas.

Par contre, il était alors impossible de porter un jugement sur les données de mouvement de la population obtenues par comparaison entre les situations au premier et au second passage, ce qui constitue la justification de la technique des enquêtes à passages répétés.

Dans ces conditions, j'avais présenté la proposition suivante, qui rencontra l'accord complet de M. DIALLO, responsable de l'opération.

"... que, lors de ce troisième passage, l'accent serait mis sur la délimitation exacte des unités à enquêter, ainsi que sur le dénombrement aussi précis que possible de leur population. Bien entendu, l'enquête à passages répétés ne pourra être effectuée que sur les îlots déjà étudiés précédemment, mais on pourra ainsi obtenir des coefficients de redressement pour les estimations finales.

Le plus grand soin doit être apporté au contrôle et à l'encadrement du travail sur le terrain... Je crois que c'est réalisable, compte tenu des renforts en personnel dont peut disposer le responsable de l'opération".

Remarquons incidemment que l'estimation de la population de la Côte-d'Ivoire - tant au niveau national qu'à l'échelon régional - faisait partie des objectifs prioritaires de l'enquête. Compte-tenu des données obtenues sur les composantes de l'accroissement, on aurait ainsi pu porter un jugement sur la qualité du recensement, suppléant ainsi à l'absence d'une enquête post-censitaire de contrôle. On ne répètera jamais assez qu'un recensement de la population qui n'est pas accompagné d'une telle enquête est une opération "rétro" qui correspond plus à la situation à la fin du 19e siècle qu'à celle du 20e siècle.

#### CONCLUSIONS D'ENSEMBLE

Le but de cette troisième mission était d'examiner dans quelle mesure les objectifs qui viennent d'être définis avaient été atteints.

A l'issue du troisième et dernier passage, on peut tirer deux conclusions, dont l'une est favorable et dont l'autre ne l'est pas du tout :

- la première, c'est que les opérations de collecte se sont, cette fois, déroulées dans de bonnes conditions et semblent avoir abouti à des relevés corrects,

- la seconde, est le fait que le tirage de l'échantillon a été mal effectué, ce que j'ignorais en 1979, et qui était d'ailleurs invérifiable en bureau. Il en résulte que, dans l'état actuel des choses, il est impossible de procéder à une extrapolation des chiffres observés et d'obtenir une estimation sans biais des taux, ce qui est évidemment fort ennuyeux.

### LA COLLECTE AU TROISIEME PASSAGE

En premier lieu, il faut jeter un coup d'oeil sur les chiffres globaux.

En 1979, l'examen des résultats du premier passage avait révélé ce qui suit.

Les "taux de couverture" (rapports de l'estimation à partir des résultats de l'enquête aux effectifs recensés en 1975) étaient les suivants par grande strate (en dehors d'Abidjan).

(L'estimation retenue est l'estimation par le quotient "le plus plausible")

|                          |                                      |                         |              |
|--------------------------|--------------------------------------|-------------------------|--------------|
| Savane rurale :          | 0.853                                | Forêt rurale :          | 1.063        |
| Savane urbaine :         | 0.922                                | Forêt urbaine :         | 1.061        |
| <u>Ensemble savane :</u> | <u>0.867</u>                         | <u>Ensemble forêt :</u> | <u>1.063</u> |
|                          | Ensemble strates rurales :           |                         | 0.990        |
|                          | Ensemble strates urbaines :          |                         | 1.013        |
|                          | <u>Côte-d'Ivoire moins Abidjan :</u> |                         | <u>0.995</u> |

En ce qui concerne les taux démographiques bruts (obtenus lors du premier passage par interrogatoire rétrospectif classique portant sur une période d'un an précédent l'enquête),

- le taux brut de natalité atteignait un ordre de grandeur plausible, environ 51 ‰.

- par contre, les taux de mortalité étaient visiblement très sous-estimés, ce qui ressort des chiffres obtenus pour les grandes strates :

|                        |                        |
|------------------------|------------------------|
| Savane rurale : 10.0 ‰ | Savane urbaine : 7.5 ‰ |
| Forêt rurale : 15.7 ‰  | Forêt urbaine : 7.5 ‰  |

Côte-d'Ivoire moins Abidjan : 10.2 ‰

Comment se présente maintenant la situation ?

On verra plus loin les raisons pour lesquelles il est impossible de calculer un "taux de couverture" pour les centres urbains ainsi que pour les villages -la majorité- ayant fait l'objet d'un sondage à deux degrés.

La vérification n'a pu être faite que pour les petits villages (population au recensement, moins de 600 habitants) qui étaient étudiés exhaustivement. Dans la base de sondage, ces unités représentent environ 36 ‰ de la population de l'échantillon rural.

Lors du troisième passage, le personnel avait reçu des instructions très précises l'invitant à apporter le plus grand soin à l'identification des concessions et au dénombrement des individus.

En outre, ce passage fut suivi d'une sorte de "quatrième passage", appelé "campagne de vérification" (c.v.) qui intéressa tous les villages où l'on constatait un sous-dénombrement estimé anormal. Faut de moyens, cette opération n'a pu durer qu'un mois.

Dans certains cas, le sous-dénombrement observé traduisait un fait réel, c'est le cas, par exemple, d'un village de la sous-strate du Sud-Ouest de la forêt, où l'on a obtenu les chiffres suivants :

|                                       |               |
|---------------------------------------|---------------|
| Recensement de 1975 (base de sondage) | 413 habitants |
| · Dénombrés au premier passage        | 75 habitants  |
| Dénombrés au deuxième passage         | 62 habitants  |
| Dénombrés au troisième passage        | 23 habitants  |

(confirmé par la "campagne de vérification").

On a constaté que ce village était l'objet d'un véritable exode de sa population.

Dans quelques autres cas, on a décelé des erreurs d'identification des unités de l'échantillon ; ces erreurs ne compromettent pas gravement la validité des résultats, mais elles auraient pu facilement être évitées si le travail sur le terrain avait été précédé d'une reconnaissance des unités de l'échantillon.

Mais, assez fréquemment, la "campagne de vérification" a révélé l'omission de quartiers ou hameaux et surtout de campements entiers, ce qui illustre à nouveau l'importance de la reconnaissance préalable. A cela venait éventuellement s'ajouter des omissions dans l'agglomération effectivement recensée (ménages entiers ou individus).

Notons seulement l'exemple suivant :

|  |                |
|--|----------------|
| Recensement de 1975 (base de sondage)                        | 576 habitants  |
| Dénombrés au premier passage                                 | 170 habitants  |
| Dénombrés au deuxième passage                                | 126 habitants  |
| Dénombrés au troisième passage                               | 205 habitants  |
| + individus retrouvés lors de la<br>campagne de vérification | 362 habitants  |
| soit estimation finale                                       | 567 habitants. |

Bien entendu, le fait qu'on ne remarque pas de sous-dénombrement flagrant n'implique pas nécessairement qu'il n'y ait eu aucune omission de campements ou autres. Mais, vu la brièveté des délais, il n'était pas possible de procéder à une vérification complète.

Les chiffres ci-dessous conduisent donc à une estimation du sous-dénombrement qui constitue une limite inférieure.

Effectifs dénombrés (petits villages)

| Strates        | Base de sondage (recensement) | 1 <sup>e</sup> passage | 2 <sup>e</sup> passage | Chiffres finaux        |                          |        |
|----------------|-------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|--------|
|                |                               |                        |                        | 3 <sup>e</sup> passage | campagne de vérification | Total  |
| Savane rurale  | 23 890                        | 21 030                 | 20 903                 | 23 350                 | 1 357                    | 24 707 |
| Forêt rurale   | 12 102                        | 10 485                 | 10 044                 | 11 226                 | 1 030                    | 12 256 |
| Ensemble rural | 35 992                        | 31 515                 | 31 947                 | 34 576                 | 2 387                    | 36 963 |

L'accroissement observé est le suivant :

|          | 1 <sup>er</sup> à 2 <sup>e</sup> passage | 2 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> passage | 2 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> passage (+ CV) |
|----------|--|---|--|
| Savane   | - 0.6 %                                  | + 11.7 %                                | + 18.2 %                                       |
| Forêt    | + 5.3 %                                  | + 1.6 %                                 | + 10.0 %                                       |
| Ensemble | + 1.4 %                                  | + 8.2 %                                 | + 15.7 %                                       |

La sous-estimation globale due à l'omission pure et simple de parties de localité est de l'ordre de 6.5 % (rapport entre la population "retrouvée" lors de la campagne de vérification et le chiffre final).

Quant à l'accroissement observé dans les villages recensés aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> passage, environ 8 %, il est difficile d'estimer dans quelle mesure il correspond à un accroissement réel.

Bien entendu, on ne peut pas extrapoler ces chiffres à l'ensemble du domaine rural de l'enquête, car l'évolution des petits villages est très différente de celle des gros

villages -ne serait-ce que parce qu'ils risquent plus que les autres d'avoir des soldes migratoires négatifs importants. La situation est encore beaucoup plus différente pour les centres urbains.

Passons maintenant au mouvement naturel de la population.

Les chiffres ci-dessous sont provisoires, sauf en ce qui concerne les taux du premier passage, calculés à partir de l'exploitation informatique, le calcul est rendu en effet difficile par la non-homogénéité de la population de référence qui se renouvelle partiellement entre les différents passages.

C'est un problème inhérent aux enquêtes à passages répétés, dont l'exploitation est particulièrement ardue et ne semble pas très au point. Signalons en passant, parmi les nombreuses difficultés rencontrées, le fait que le programme de contrôle primitif excluant l'enregistrement d'un décès concernant un individu arrivé entre deux passages (naissance suivie d'un décès par exemple) 400 décès ont ainsi été éliminés entre le 2e et le 3e passage. Les données informatiques actuellement ne permettent donc pas le calcul de taux de mortalité.

Avec ces réserves, on arrive aux estimations suivantes :

Taux bruts de natalité (pour 1000)

|                                  | Observation rétrospective |                        | Observation suivie (a) |
|----------------------------------|---------------------------|------------------------|------------------------|
|                                  | 1e passage                | entre 1e et 2e passage | entre 2e et 3e passage |
| Savane rurale                    | 47.9                      | 48.9                   | 49.0                   |
| Forêt rurale                     | 52.3                      | 53.0                   | 52.4                   |
| Savane urbaine                   | 52.3                      | 53.2                   | 57.5                   |
| Forêt urbaine                    | 50.4                      | 54.2                   | 51.1                   |
| Côte-d'Ivoire<br>(moins Abidjan) | 50.9                      | 52.3                   | 52.4                   |

(a) estimations provisoires calculées par P. KOPYLOV en excluant la population entrée dans l'échantillon entre deux passages.



A première vue, ces résultats sont acceptables, seule une étude plus fouillée pourrait établir si les différences observées sont significatives.

Il en va différemment pour les taux bruts de mortalité :

Taux bruts de mortalité (pour 1000)

|                                  | observation<br>rétrospective | observation suivie        |                           |
|----------------------------------|------------------------------|---------------------------|---------------------------|
|                                  | 1er passage                  | entre 1e et<br>2e passage | entre 2e et<br>3e passage |
| Savane rurale                    | 15.7                         | 17.4                      | 25.9                      |
| Forêt rurale                     | 10.0                         | 13.0                      | 17.9                      |
| Savane urbaine                   | 7.5                          | 9.1                       | 13.5                      |
| Forêt urbaine                    | 7.5                          | 7.9                       | 11.5                      |
| Côte-d'Ivoire<br>(moins Abidjan) | 10.2                         | 12.0                      | 17.4                      |

Si l'on retient le chiffre du troisième passage, la sous-estimation globale aurait été de 40 % au premier passage (enquête rétrospective classique) et de 30 % au deuxième passage (enquête répétée).

Cela illustre le fait que l'enquête à passages répétés n'est pas une panacée. Dans le cas présent, on constate que, si l'on s'était arrêté au deuxième passage -ou si l'on avait continué sur sa lancée- l'opération n'aurait apporté qu'un bénéfice douteux et surtout sans commune mesure avec les frais engagés.

Le cas d'Abidjan n'est pas traité ici. L'étude de cette strate a bénéficié d'un encadrement stable et d'un contrôle sérieux. D'après une note de Ph. ANTOINE et Cl. HERRY, le taux brut de natalité observé dans cette agglomération serait de l'ordre de 50 ‰, tandis que les taux bruts de mortalité observés auraient été les suivants :

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| Rétrospectif (premier passage) | 4 ‰ |
| Suivi (1er au 2e passage)      | 5 ‰ |
| Suivi (2e au 3e passage)       | 7 ‰ |

Même ce dernier taux semble faible à première vue. La mortalité abidjanaise devrait faire l'objet d'une analyse approfondie.

Pour le reste du pays, l'impression favorable donnée par les résultats est confirmée par la qualité des notes, remarques et instructions rédigées par les superviseurs ainsi que par des discussions avec ceux qui étaient présents à Abidjan. Les problèmes ont été bien perçus et traités avec intelligence et réalisme.

Cela s'applique en particulier aux efforts faits pour améliorer l'enregistrement des décès, point noir de toute étude démographique. D'un certain point de vue, il est réconfortant de constater que sur ce point et sur d'autres, cette équipe a redécouvert, de façon indépendante des solutions élaborées il y a un quart de siècle lors des premières enquêtes. D'un autre côté, on peut estimer qu'on aurait pu se dispenser de cet effort et profiter d'emblée d'une expérience déjà ancienne et respectable.

#### LE TIRAGE DE L'ECHANTILLON

L'établissement d'un plan de sondage pour l'ensemble d'un pays n'est jamais une tâche facile en raison de l'extrême dispersion de la taille des villages.

La solution adoptée était la suivante :

##### 1) zones rurales

La taille moyenne de l'unité à étudier avait été fixée à 300 personnes environ (population au recensement d'avril 1975).

En pratique, on avait classé les villages en 4 catégories dont deux étaient étudiées exhaustivement et deux faisaient l'objet d'un sondage à deux degrés :

a) villages de moins de 200 habitants : regroupés de façon à arriver à un total voisin de 300 habitants, étudiés exhaustivement

b) villages de 200 à 599 habitants : constituent chacun une unité, étudiés exhaustivement

c) village de 600 à 2499 habitants (village M)  
Tirage aréolaire au second degré. Ces villages devaient être divisés sur un croquis en îlots dont la population moyenne au recensement était aussi voisine que possible de 300 habitants et un de ces îlots devait être tiré

d) villages de 2500 habitants et plus (village G)  
Tirage également aréolaire. Ces villages devaient être divisés en îlots dont la population moyenne au recensement est d'environ 100 habitants et 3 d'entre eux devaient être tirés aléatoirement.

## 2) centres urbains

Pour les centres urbains, les moins importants, on utilisait une méthode analogue à celle des villages de plus de 2500 habitants.

Pour les plus gros centres urbains, on procédait à un tirage à deux degrés : tirage de districts de recensement et à l'intérieur de ces derniers, tirage d'îlots comptant en moyenne 100 personnes (population au recensement).

Il est évident que l'exécution de ce plan posait un problème très sérieux de cartographie, nécessitant une formation spéciale des agents chargés du tirage. Malheureusement, ce point a été complètement négligé et ce qui est plus grave, la mise en application du plan primitif a été faite avec une méconnaissance complète des principes même de la méthode des sondages.

Dans le cas présent, on disposait pour le tirage de l'échantillon d'une "variable auxiliaire" connue a priori (en l'occurrence, la population recensée en avril 1975). Cette information doit servir à améliorer la représentation de l'échantillon, mais ne préjuge pas du nombre d'individus que l'on trouvera effectivement : la population a pu varier depuis le recensement, il peut y avoir des erreurs dans la base de sondage -ces erreurs diminuent l'efficacité de la méthode, mais, à moins d'être systématiques, ne la compromettent pas- car l'un des avantages de la méthode des sondages probabilistes est précisément d'estimer l'ordre de grandeur de telles erreurs. Enfin, et surtout, puisqu'on procédait au second degré à un tirage aréolaire, il pouvait y avoir des fluctuations d'échantillonnage importantes.

Ce qui veut dire en pratique que, si la taille "a priori" d'une unité de sondage était de 300 personnes, il n'était nullement exclu d'y trouver 127 personnes ou 1082. Ce dernier cas est certes ennuyeux pour l'enquêteur, mais les instructions doivent être très strictes ; les limites de notre unité ayant été fixées, vous devez impérativement interroger toutes les personnes qui s'y trouvent. En cas d'impossibilité pratique, la seule solution consisterait, d'accord avec le superviseur à procéder au tirage aléatoire d'un sous-échantillon.

Or, ce que j'ignorais en 1979 et qu'en fait, ces superviseurs du 3e passage n'ont découvert qu'en octobre 1979, on est parti d'un principe différent et totalement erroné : on a considéré qu'un district d'enquête devait compter 300 personnes au moment de l'enquête, ce qui au point de vue de la théorie des sondages est absurde et constitue un cercle vicieux.

Les instructions en question s'écartent donc du plan de sondage précisé plus haut ; on lit des bizarreries comme celles-ci :

Pour les villages de 600 à 2499 habitants,  
"Avec le plan que vous possédez, repérez sur le terrain un district qui est délimité. Faites un recensement très rapide de la population. Si la population du district est inférieure à 200 personnes, ce district est trop petit, vous devez l'agrandir. Si la population du district est supérieure à 400 personnes, le district est trop grand, il faut le couper".

"La population du district doit être en moyenne de 300 personnes, c'est-à-dire qu'en pratique, elle peut varier entre 200 et 400 personnes. Vous corrigerez en conséquence le plan qui vous a été remis".

Pour les villages de plus de 2500 habitants (villages G)

"Les villages G ont en général 3 districts d'enquête ; chacun de ces districts d'enquête comprend une population de 100 habitants en moyenne.

Vous procéderez exactement comme pour les villages M en augmentant la taille des districts trop petits (inférieurs à 50 personnes) et en diminuant la taille des districts trop grands (supérieurs à 150 personnes) de façon à obtenir dans l'ensemble une taille moyenne de 100 personnes.

"Dans certains cas (rares), les gros villages n'ont été découpés qu'en 2 districts seulement. Dans ce cas, l'un des 2 districts doit comprendre 200 personnes environ et l'autre 100 personnes".

Avec un échantillon tiré dans de telles conditions, il est impossible de faire une interpolation ou une estimation sans biais quelconque, puisque la fraction effective de sondage est inconnue.

Circonstance aggravante, les plans de village figurant dans les dossiers ne permettent pas de reconstituer a posteriori la façon dont le tirage a été effectué ni par

conséquent d'estimer la fraction de sondage effective. Souvent, le nombre total d'îlots (avant tirage), parfois le nombre même d'îlots étudié est inconnu.

Les commentaires d'ensemble des superviseurs du 3e passage sont les suivants :

"villages M (600 à 2499 habitants) : la majorité des villages ont été mal découpés"

"villages G (2500 habitants et plus) : tous les villages ont été mal découpés"

"Centres urbains : aucun découpage en îlots n'est inscrit sur les plans. On a délimité (comment ?) des districts d'environ 100 personnes".

EST-IL POSSIBLE DANS CES CONDITIONS D'OBTENIR UNE ESTIMATION A PEU PRES CORRECTE ?

La seule façon d'arriver à une extrapolation "sans biais" est de calculer a posteriori la probabilité de tirage de chaque unité étudiée et de pondérer les chiffres obtenus par l'inverse de cette probabilité.

Il reste d'ailleurs un risque de biais dans la mesure où on ne peut pas affirmer que dans ces conditions, le choix des unités étudiées ait été réellement aléatoire et que les personnes chargées du tirage ne se sont pas laissées guidées par des considérations subjectives.

Dans le cas d'Abidjan et de Bouaké, un recensement électoral a été effectué sous le contrôle d'A. SIMONPIETRI. Une comparaison est donc possible avec l'échantillon de l'enquête.

Pour les autres centres urbains et les villages, il faudrait en théorie effectuer un travail de vérification ou d'établissement de la cartographie, accompagné dans de nombreux cas de dénombremments rapides, au moins des logements.

C'est en fait une opération qui aurait dû normalement faire l'objet d'un "pré-premier passage". Il est difficile d'estimer les moyens à mettre en oeuvre, car les difficultés seront très différentes d'une unité à l'autre, bien entendu, cette opération serait beaucoup plus légère qu'un "passage" de l'enquête, ne serait-ce que parce que le personnel serait spécialisé et vite expérimenté. Néanmoins, ce ne serait pas négligeable en coût et en personnel.

On pourrait évidemment suggérer d'alléger les coûts en ne travaillant que sur un sous-échantillon, choisi après une stratification adéquate, mais on peut se demander si l'économie serait telle qu'elle justifie la diminution de la précision de l'estimation.

Une autre solution a été proposée - qui semble la plus rationnelle - même si elle présente l'inconvénient d'être très étalée dans le temps. Ce serait de profiter de l'exécution du programme de cartographie qui constitue un préalable indispensable au recensement général de la population prévue pour 1983.

Mais on ne peut évidemment pas attendre si longtemps pour "sortir" des résultats, certes imparfaits, mais donnant des ordres de grandeur acceptables, utilisables par les planificateurs, administrateurs et autres responsables.

On pourrait procéder comme suit :

- a) Pour chacune de ces grandes strates, utiliser comme point de départ les estimations de la population vers fin 1977, ayant servi à la préparation du plan de sondage, actualisées par extrapolation à la date de l'enquête.
- b) Calculer pour chaque strate à partir des résultats de l'enquête et des chiffres ci-dessus, les composantes de l'accroissement : natalité, mortalité, solde migratoire.
- c) En déduire de nouvelles estimations de la population à la date de l'enquête. Si, comme c'est très vraisemblable, ces estimations s'écartent significativement des chiffres de départ (cf a), on les utilisera pour recalculer les composantes de l'accroissement qui elles-mêmes conduiront à de nouvelles estimations de la population au moment de l'enquête.
- d) On recommencera l'opération jusqu'à ce que l'on obtienne des résultats cohérents.



## CONCLUSIONS

### BILAN DE L'EXPERIENCE

L'enquête à passages répétés de Côte-d'Ivoire avait un caractère expérimental, c'était la première du genre entreprise au niveau national en Afrique Noire. Une conclusion s'impose : les résultats ne sont pas encourageants.

En fait, il faut reconnaître que la technique elle-même n'est pas au point et que dans l'ensemble, l'enquête à passages répétés n'a pas répondu aux grands espoirs fondés sur elle.

Sans doute, aurait-il été préférable d'avoir au départ des ambitions plus modestes, et de l'expérimenter et la mettre au point sur des zones peu étendues avec un contrôle servi.

Mais surtout, il serait peut être temps d'essayer de faire le point sur la collecte démographique dans le Tiers-Monde, et, en particulier en Afrique Noire.

Dans ce domaine, la dernière véritable innovation a été la mise en application de la méthode des enquêtes par sondage en 1954-55, en Afrique Francophone. Depuis, on a amélioré des points de détail, on a perfectionné les techniques d'interrogatoire et de contrôle, mais on n'a rien apporté de vraiment nouveau. Il n'y a pas eu l'étincelle de l'innovation.

En particulier, l'enquête à passages répétés, part des mêmes principes que l'enquête classique et, ne vise guère essentiellement qu'à améliorer le repérage des évènements démographiques, tout en créant d'ailleurs de nouveaux problèmes comme la détermination de la population de référence, l'exploitation informatique, etc.

L'enquête démographique classique lorsqu'elle fut introduite, il y a un quart de siècle, était un palliatif imposé par la situation suivante :

- la prise de conscience -quelque peu tardive- de l'importance des facteurs démographiques, de l'urgence d'obtenir des données
- l'absence d'une infrastructure statistique adéquate, le manque de personnel qualifié, l'obstacle d'une tradition administrative routinière.

La contribution de ces enquêtes à la connaissance des réalités africaines a été considérable, mais leurs défauts ne sont pas moins indéniables.

- Elles ont été relativement très coûteuses, car elles nécessitaient la mise en place d'une organisation particulière, le recrutement et la formation d'un personnel spécial dont la durée d'emploi était assez brève, enfin les transports ont été remarquablement onéreux.
- La rentabilité de cet effort est finalement plutôt faible, le personnel d'exécution est licencié à l'issue de l'opération d'où un gaspillage de sa formation et de son expérience, souvent le personnel d'encadrement quitte le pays, les données collectées ne servent pas de base à des études ultérieures, et il est impossible de contrôler leur validité sur le terrain.
- Or, par la force des choses, ces renseignements sont de qualité inégales. Leur défauts n'apparaissent qu'à l'occasion de l'exploitation et de l'analyse. On ne peut que les constater et les déplorer.
- Les résultats ainsi obtenus ne s'appliquent qu'à une période bien déterminée. Ils ne permettent pas de suivre l'évolution dans le temps. Or, dans trop de cas, on doit reconnaître que les principaux intéressés ont eu l'impression

qu'une enquête démographique avait réglé la question ; c'est pourquoi, lorsqu'on recherche les données sur les mouvements démographiques de certains pays, on voit ressortir des résultats vieux de 15 ans et plus.

- Enfin, dans la très grande majorité des cas, ces opérations ont été organisées et dirigées par du personnel étranger au pays concerné, dans lequel souvent, il mettait le pied pour la première fois ; on ne peut me soupçonner d'hostilité à l'égard de ce personnel, mais je suis convaincu que sa participation, justifiée par la situation ancienne, ne l'est plus du tout actuellement.

Un des inconvénients majeurs a été que, faute de temps et parce qu'ils étaient appelés à d'autres fonctions, les intéressés ont dû quitter le pays sans y laisser d'héritier. D'où une absence de continuité.

Ce manque de continuité s'observe tragiquement dans un autre domaine, déjà signalé, c'est celui du "savoir-faire" (du "know-how" comme disent les économistes distingués). Celui-ci semble s'être perdu, ou plutôt dilué peu à peu au fil du temps. Les déboires de l'enquête de Côte-d'Ivoire sont une illustration remarquable.

### QUELQUES PROPOSITIONS

Si l'on ne souhaite pas rencontrer les mêmes problèmes aux environs de l'an 2000, il faudrait réfléchir un peu sur les principes qui devraient inspirer l'effort de collecte. Je crois que l'on peut avancer les suivants, entre autres.

- la collecte doit être un effort continu, fait de progrès graduels et constants et non faire l'objet d'opérations "coup de poing" sporadiques de prestige.

- Il doit au contraire y avoir une coordination aussi poussée que possible entre les activités dans le domaine démographique. Une opération ne sera jamais vraiment rentable si elle n'est pas le point de départ d'une autre activité de collecte ou d'observation.
- La collecte doit être l'affaire des services nationaux avec, bien sûr, toute l'assistance technique extérieure souhaitable, mais les services nationaux doivent rester les maîtres d'oeuvres.
- Enfin, à qualité égale, il faut rechercher la solution la moins coûteuse, ce qui peut sembler une vérité première, mais ne l'est pas tellement.

Ce qui précède implique l'existence d'un Service National Démographique disposant d'un personnel stable d'enquêteurs. Ce Service doit disposer d'antennes régionales. Des efforts dans le sens de cette déconcentration ont déjà été faits par la Statistique de Côte-d'Ivoire.

#### Le Service National :

- doit avoir un droit de regard sur toute enquête ou étude à caractère principalement ou accessoirement démographique menée dans le pays, ceci en vue d'assumer une bonne coordination et aussi de veiller à ce que le pays lui-même soit le destinataire prioritaire de l'information recueillie
- toujours dans cette optique de coordination, ce Service devrait faire l'inventaire de toutes les données disponibles (on fait parfois des découvertes étonnantes à cet égard). Cela implique avant tout la constitution d'un fichier des localités. Beaucoup de déboires rencontrés lors de l'exécution de l'enquête à passages répétés auraient été évités si un tel fichier avait été disponible. Les cartes, plans et croquis établis à l'occasion du recensement -ou d'enquêtes- devraient être conservés et archivés, en liaison avec la constitution de ce fichier.

Parmi les actions en matière démographique, il y en a deux qui sont classiques :

- la première est la diffusion de l'état-civil. Quel que soit l'intérêt de l'état-civil sur le plan administratif et social, il est certain qu'il faudra attendre assez longtemps pour qu'il soit pleinement "opérationnel" du point de vue des besoins du démographe. Cela n'ôte rien à son caractère prioritaire, d'autant plus que, couplée avec des enquêtes, cette opération peut être extrêmement fructueuse pour les deux parties.

- L'amélioration des recensements administratifs avec la collaboration du Service de la Démographie peut présenter certains inconvénients du fait de la méfiance de la population vis-à-vis des contraintes administratives et en particulier de l'imposition -même si la situation a évolué dans ce domaine en Côte-d'Ivoire. Il n'en reste pas moins que, puisque ce système existe, autant en tirer le maximum. La première chose à faire d'ailleurs serait de donner au personnel administratif une formation démographique, théorique et pratique, adaptée.

Mais les résultats que l'on espère retirer de ces activités seront de toute façon limités ou à assez long terme. Dans l'immédiat, l'opération la plus efficace serait l'observation d'un panel (échantillon permanent) de villages ou autres unités. Cela consisterait à sélectionner à la suite d'un recensement des villages, des grappes de villages, ou des parties d'agglomération répartis dans tout le pays, qui feraient l'objet de visites régulières (un ou deux passages par an, par exemple), par le personnel de la démographie.

Les avantages de cette méthode sont évidents :

- rentabilisation du travail initial ; délimitation des unités, contacts avec la population, plans, liste des bâtiments, ménages, etc...

- bonne connaissance du milieu par l'enquêteur, climat de confiance avec les habitants,
- amélioration progressive de la qualité de la collecte, grâce à cette meilleure connaissance du milieu et possibilité de rectifier ces erreurs passées,
- personnel qualifié et expérimenté, jouissant d'un emploi stable et ne passant qu'une partie de son temps en tournées.
- économies considérables résultant de l'utilisation des bureaux régionaux de la statistique et de frais de transports très réduits,
- ce programme permettrait de suivre l'évolution des tendances démographiques et aussi d'étudier le problème, très malconnu, des fluctuations non-systématiques des taux démographiques.

En contre partie, sa réalisation présentera certainement d'épineux problèmes pratiques, moins sérieux d'ailleurs que ceux soulevés par l'enquête à passages répétés. Le plus grave sera posé par le renouvellement de l'échantillon.

Dans ces conditions, les choses pourraient se présenter comme suit :

- préparation du recensement (avec l'accent sur la cartographie)
- recensement général de la population,
- suivi immédiatement, en tout cas le plus tôt possible, d'une enquête par sondage à deux objectifs :
  - contrôle de couverture (prioritaire) et de qualité
  - collecte des données de mouvements

ensuite viendrait la mise sur pied d'un "panel". Il serait du point de vue théorique, souhaitable qu'il soit constitué par l'échantillon de l'enquête par sondage post-censitaire,

ou d'un sous-échantillon. En pratique, il est fort possible que l'on soit amené à préférer un échantillon composé d'unités ou de "grappes" de taille supérieure aux unités de l'enquête par sondage.

#### COMMENT BENEFICIER DE L'EXPERIENCE PASSEE ?

Le seul fait que cette enquête ait eu lieu pourrait indiquer un certain regain d'intérêt dans la collecte démographique qui sortirait aussi de la léthargie où elle était tombée après sa floraison de la décennie 1954-1964.

L'expérience de Côte-d'Ivoire -après quelques autres, plus limitées dans l'espace- démontre amplement que la nouvelle génération de "collecteurs" démographiques n'a pas profité, au moins lors du lancement de l'opération, de l'expérience des vétérans de la campagne 1954-1964 et c'est la faute de ces derniers.

Dans l'abondante bibliographie démographique, on ne trouve en effet pas d'ouvrage, de manuel ou autre publication, récent et à jour qui permettrait à un débutant de profiter de cette expérience. Les rapports sur les enquêtes qui pourraient être particulièrement intéressants à cet égard puisqu'ils traitent de cas réels -glissent en quelques pages ou en quelques lignes sur les problèmes pratiques rencontrés lors du travail sur le terrain- et les solutions qu'on leur a apportées.

On ne saurait donc trop recommander de charger un Groupe de Travail de s'efforcer de faire la synthèse de l'expérience de toutes les personnes, -et il y en a beaucoup- qui ont travaillé dans ce domaine.

Ces expériences sont des plus variées, tant du fait de la diversité des milieux géographiques et des populations concernées que des tempéraments, et psychologie des divers responsables. En face d'une situation donnée, chacun réagit à sa façon et invente ses propres "trucs".

L'élaboration d'un tel ouvrage ne sera pas facile. Il est essentiel de ne pas perdre de vue son aspect essentiellement pratique et de se placer dans l'optique d'un débutant "qui débarque". Il devra donc être très général, tout en restant cohérent. Ce doit être un ouvrage de synthèse, classé par sujet et non un catalogue d'expériences particulières.

L'expérience de l'enquête à passages répétés de Côte-d'Ivoire n'aura pas été inutile si elle permet de prendre conscience du déséquilibre qui caractérise la recherche démographique ; l'analyse des données a fait des pas de géant, tandis que la collecte desdites données stagnait ou même se dégradait. Pour un responsable d'opération de collecte qui peine pour rassembler les éléments de base, on voit fondre des escadrons d'analystes qui disloquent ces données : je crois que c'est le monde à l'envers.